

## SEANCE DU 6 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois de juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Mourens, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe PORTEJOIE.

Étaient présents : BEHAGHEL Hubert, DUBOURG Jean-Luc, COLLE Amélie, FLORY Rémi, MODET Denis, MODET Fabienne, LASSALLETTE Sébastien, PORTEJOIE Philippe.

Étaient absents : GOURD Allain, VIDEAU Amadine.

Mme MODET Fabienne est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

1. Bilan de la maïade ..... 1
2. Recensement de la population 2023 ..... 1
3. Questions diverses ..... 2

La séance est ouverte avec l'adoption à l'unanimité du précédent procès-verbal.

Monsieur le Maire fait part d'une modification administrative : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, seuls le maire et le secrétaire de séance signent le procès-verbal des réunions du Conseil Municipal.

#### 1. Bilan de la maïade

L'ensemble des membres du conseil reconnaît le bon déroulement de la maïade et les retours positifs de la population.

Les dépenses engagées pour la soirée sont réparties comme suit :

- La participation équivalente au montant de l'indemnité mensuelle pour Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints et Monsieur le Président du SIRP du Haut Benauge.
- Le solde est partagé entre les autres conseillers.

Il est à préciser que les autres dépenses engagées lors des trois étapes de la journée, sont à la seule charge des conseillers recevant.

#### 2. Recensement de la population 2023

La crise COVID ayant retardé le recensement sur la commune, ce-dernier est prévu pour février 2023.

La commune doit trouver un agent recenseur, rétribué selon un barème établi par l'administration. Cet agent doit être disponible pour une durée d'environ un mois et principalement le soir afin de pouvoir rencontrer les administrés. Avant de commencer, une formation lui sera dispensée.

Un coordonnateur communal – agent ou conseiller – recevra la même formation.

Quelques noms sont évoqués.

### 3. Questions diverses

- IntraMuros : la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers a choisi l'application IntraMuros pour communiquer des informations communautaires et communales. Les secrétaires ont reçu une formation afin d'utiliser ce nouvel outil similaire à PanneauPocket. Les administrés sont invités à télécharger cette nouvelle application, gratuite.
- Aire de broyage : le stabilisant est en cours de livraison, des panneaux indicatifs sont en cours de rédaction.
- FDAEC : Lors du précédent conseil, les devis pour les armoires à clefs sécurisées avaient été refusés considérant leurs montants exorbitants (entre 1.700 € et 1.900 €). Un nouveau devis a été demandé et une armoire achetée pour un montant de 112 €. Fermée, cette armoire permettra de sécuriser et de ne pas laisser en libre accès l'ensemble des clefs de la commune.  
Une table de tennis de table a été commandée pour un montant de 2.373 €.
- Evocation du centenaire du Monument aux Morts : une exposition sur les Poilus du Monument aux Morts sera mise en place pour la commémoration du 11 novembre qui correspond pour Mourens au cent ans de ce monument. Elle devrait rester en place quelques jours pour permettre aux enfants de l'école de la visiter.  
Une réception conviviale suivra.  
Il a également été évoqué la possibilité de faire un livret papier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Monsieur le Maire,

Madame la secrétaire de séance,

